

LES IMPLICATIONS PSYCHOLOGIQUES DE LA CRÉMATION

LA CRÉMATION est un problème d'actualité dans notre pays pour deux raisons qui découlent l'une de l'autre. D'une part sa fréquence augmente de manière exponentielle tandis que, de ce fait, la population se trouve de plus en plus souvent confrontée à son absence ou à son défaut de ritualisation, un véritable vide rituel.

Toute réflexion conséquente au sujet de la crémation me paraît devoir s'efforcer d'approfondir le débat sur les quatre points suivants :

- Quelles sont les raisons de ce choix et que signifient-elles ?
- Quelle est la valeur humaine de cette pratique ?
- Comment est-elle vécue par les survivants ou, autrement dit, quelles sont ses interférences avec le travail de deuil ?
- Comment humaniser au mieux, comment ritualiser nos pratiques crématiques ?

1. Quelles sont les raisons du choix de la crémation et que signifient-elles ?

a. Trois remarques s'imposent d'emblée :

- Personne, à ma connaissance, n'a pensé à demander aux personnes interviewées au sujet de la crémation si elles savaient exactement de quoi il s'agissait et comment les choses se passaient concrètement. Je suis tout aussi étonné qu'il n'ait pas été demandé à ces personnes si elles avaient déjà parlé de ces dispositions avec leur famille.

- Sous ce silence on trouverait vraisemblablement la raison du décalage constant qui existe entre le pourcentage des personnes qui expriment l'intention de recourir à ce mode de funérailles et celles qui y ont réellement recours. Je n'ignore pas que la raison essentielle est dans le fait que les personnes qui s'expriment dans les sondages ne seront confrontées réellement à ce choix que bien des années plus tard.

- Dans les sondages, les gens sont enfermés dans le cadre des questions qui leur sont posées et, de toute façon ne disent que ce qu'ils veulent. Il y a décalage entre les intentions conscientes qui sont reconnues et offertes au sondeur et les motivations plus profondes, plus ou moins inconscientes, du sujet lui-même.

b. Que nous disent les chiffres ?

Ils proviennent de trois sondages d'opinions datant de 1979, 1994 et 1996 :

« Vous-même, préféreriez-vous être enterré ou incinéré ? »

	1979	1994	1996
Être enterré	53 %	50 %	50 %
Être incinéré	20 %	32 %	37 %
Cela m'est indifférent (réponse spontanée)	25 %	10 %	5 %
Ne se prononcent pas	2 %	8 %	8 %

« Certaines personnes préfèrent être incinérées : pensez-vous que c'est surtout 1 :

- | | | | |
|--|------|------|------|
| - pour des raisons philosophiques | 41 % | 46 % | 43 % |
| - pour des motifs écologiques
(pollution, place dans
les cimetières, etc.) | 28 % | 21 % | 35 % |
| - parce qu'elles pensent
que c'est moins cher | 7 % | 11 % | 20 % |
| - pour d'autres raisons | 14 % | 21 % | 2 % |
| - ne se prononcent pas | 13 % | 12 % | 8 % |

- Fréquences réelles de la crémation (% de crémations par rapport au total des décès d'une année) :

- | | |
|--|-------------------------|
| - en France : | 1984 = 2,12 % |
| | 1994 = 12 % |
| - en Europe : | |
| - Scandinavie | 1994 = entre 58 et 70 % |
| - Royaume-Uni | 1994 = 72 % |
| - Suisse | 1994 = 70 % |
| - Belgique | 1994 = 28 % |
| (mais 90 % dans le canton de Genève, plus de 50 % à Bruxelles) | |
| - Allemagne | 1994 = 36 % |
| - Espagne | 1994 = 5 % |
| - Italie | 1994 = 1,9 % |
| - Ailleurs : | |
| - États-Unis | 1996 = 22 % |
| - Canada | 1996 = 34 % |
| - Japon | 1984 = 92 % |

c - Si on laisse de côté le Japon, la différence essentielle apparaît entre les pays du nord de l'Europe et les pays méditerranéens. Il faut savoir que la crémation est formellement condamnée par les orthodoxes, les musulmans et les juifs croyants.

De même, les pratiques cinéraires sont très différentes des nôtres dans les pays où elles sont en plus grande vogue.

1. Plusieurs réponses étaient possibles.

Habituellement, les familles participent à un adieu au défunt, elles ne sont pas admises au temps technique qui se passe éventuellement en leur absence, elles sont invitées à se rassembler autour d'une collation conviviale ; il existe un délai réglementaire pour la remise des urnes qui sont le plus souvent déposées dans la sépulture familiale. Une inscription en fait foi et, en Grande-Bretagne, il est de coutume de planter un rosier sur la tombe. Une cérémonie annuelle du souvenir a lieu de manière communautaire et interculturelle dans ces cimetières.

En France, l'adieu n'est pas obligatoire : le cercueil peut être enfourné sans un mot, ce qui est proprement inhumain ; la famille peut assister au temps technique. Il est habituel que l'assistance attende en silence pendant une heure trente la fin de la crémation. La remise de l'urne peut être immédiate ; elle peut être entreposée où il semble bon et la dispersion des cendres est autorisée en tout lieu qui n'est pas la voie publique.

D. Que penser de ces changements dans les intentions concernant le choix de la crémation ?

Les questions explorant les motivations, ou s'efforçant de le faire, sont très schématiques. Il est possible de constater la constance du taux des options philosophiques, la progression du choix écologique (+ 7 %) et du choix économique (+13 %), ce qui pourrait indiquer que les morts ont moins d'importance puisqu'on souhaite moins dépenser pour leurs funérailles. Mais la progression du choix écologique peut aussi signifier, dans certains cas, que les morts sont toujours ressentis comme potentiellement dangereux, polluants. Ces motivations écologiques sont très diverses. Pour certains, il s'agit du désir de se protéger de toute nuisance venant des morts ; pour d'autres, du désir de les supprimer, de les faire disparaître le plus complètement possible : plus de place, plus de trace. Au cours d'un récent débat public, un crématisseur militant m'affirmait que le progrès scientifique permettrait bientôt de supprimer même les

condres. Mais la progression du taux des choix écologiques et économiques doit sans doute être appréciée par rapport à la nette diminution du choix des autres raisons (- 12 %) et de ceux qui ne se prononcent pas (5 %).

Ces choix philosophiques s'appuient parfois sur des valeurs positives de la symbolique du feu, principe de purification, principe de sublimation au sens le plus chimique, sinon même alchimique, du terme. Mais qui s'est battu d'arrache-pied contre le feu, l'incendie, pour sauver des vies humaines sait, parce qu'il l'a senti de près, que le feu est le grand destructeur. L'attachement à l'inhumation est souvent associée à la tradition, aux valeurs religieuses traditionnelles également. En effet, si l'Église catholique a autorisé la crémation à partir de 1963, elle affirme toujours clairement sa préférence pour l'inhumation. Mais dans les siècles passés, le feu faisait beaucoup plus peur que maintenant. Depuis l'incendie du Bazar de la Charité, nous n'en connaissons plus beaucoup d'aussi catastrophiques (en 1982, 55 enfants sont morts carbonisés dans un car sur l'autoroute du Sud et, dans les précédentes années, une centaine d'adolescents sont morts brûlés ou piétinés dans l'incendie d'une boîte de nuit). Mais jadis les maisons, construites avec des matériaux traditionnels, comme le bois, et éclairées par des chandelles, brûlaient beaucoup plus facilement et plus souvent. Être brûlé était aussi le signe de l'infamie et l'incinération des cadavres ne se réalisait qu'au cours des grandes épidémies.

Cet engouement pour les aspects positifs de la symbolique du feu est encore à mettre en parallèle avec celui qui s'attache actuellement aux philosophies et religions orientales. Et ceci nous amène à notre deuxième point de réflexion.

2. La valeur humaine de ces pratiques.

Réfléchir à la valeur de ces pratiques nous oblige déjà à regarder de plus près ce qu'on entend par là. Cela signifie-t-il qu'il n'est pas évident qu'il y ait encore un consen-

sus immédiat, presque instinctif, sur ce qui est valable pour l'humanité ? Est-il nécessaire de rappeler ces valeurs en leur donnant un visage suffisamment sympathique pour être à peu près sûr de retrouver ce consensus ? Les hommes toujours tournés vers le progrès, souvent maintenant représentés malheureusement par le progrès matériel sinon même la richesse financière, douterait-ils de leur valeur propre ?

Je laisserai ce débat ouvert pour ne pas faire preuve de trop de pessimisme et ne pas heurter ceux qui doutent de leurs valeurs.

Toujours est-il que si l'homme, comme l'a écrit Edgar Morin, est le seul animal qui ait conscience de la mort, il est aussi le seul qui, à un moment relativement tardif de son histoire, s'est soucié d'ensevelir ses morts. Le souci du cadavre est certainement l'un des signes les plus précoces de l'humanisation sur le plan psychique et sur le plan social bien avant que la parole articulée et signifiante ne soit un autre pas majeur dans l'évolution, le développement de l'humanité.

Même si on tient à contester un bon nombre des affirmations de S. Freud, dans *Totem et tabou* (1912), souvent empruntées aux grands anthropologues du début du siècle, comme le meurtre du père de la horde primitive, qui n'est au fond que la figuration préliminaire du complexe d'Œdipe, il n'est pas possible d'oublier qu'il nous a appris à reconnaître que la pensée - toute la dimension psychique et ensuite spirituelle de l'être humain -, est née de l'apparition de ce souci pour le mort. Mais au moment même où l'être humain progresse en prenant conscience de la mort et de l'importance du cadavre, se découvre aussitôt son ambivalence foncière à son égard : il la reconnaît et en même temps la refuse, la nie !

Certains archéologues ont trouvé des traces de feu dans certaines sépultures préhistoriques (Truans en Aveyron, urne funéraire de Haguenau). Mais le mode de traitement du cadavre (inhumation ou incinération - et il est évident que l'incinération laisse moins de traces que l'inhumation) est-il plus important, à cette époque, que le souci qui l'accompagne ? Dans son remarquable travail de 1910, Robert

Hertz note une homologie entre les différents modes d'exposition du cadavre : « Elles ont toutes le même objet qui est d'offrir au mort une résidence temporaire en attendant que la dissolution naturelle du corps soit achevée et qu'il ne reste plus que les ossements. » Momification et crémation ont la même place que l'exposition temporaire ; « entre la crémation et les divers modes de sépulture provisoire il y a une différence de temps et de moyens mais non de nature ».

C'est maintenant le moment de relever de grandes différences entre la crémation traditionnelle et la crémation contemporaine. Ces hindous, rassemblés au lever du soleil dans les eaux du Gange ou sur la rive, sur les ghats auprès du bûcher, ne s'intéressent pratiquement pas aux cendres mais bien plutôt aux fumées qui s'élèvent lentement, majestueusement, légèrement vers le ciel, vers le haut, vers l'au-delà, accompagnant, diaphanes, la migration du karma.

La valeur humaine, au sens spirituel, ne serait alors plus dans la manière de traiter les cadavres mais dans les intentions qui président à ces pratiques ? Si l'on ne peut refuser à la crémation, à côté de son aspect destructeur, un sens purificateur et sublimatoire, il s'agit bien alors d'aider, et très rapidement, la partie spirituelle de l'être humain à se dégager de sa gangue corporelle. Ce mot maintenant lâché, écrit, indique bien ce qui germait peu à peu dans ma pensée : la crémation suppose la dépréciation du corps.

Dans cette sublimation de l'âme et cette destruction autoritaire, programmée, du corps, je trouve un manichéisme - tout le bon est dans l'âme, tout le mauvais dans le corps, le corps est souillure - auquel je ne saurai souscrire : il reste une partie de l'être humain même lorsqu'il est mort !

Comme nous le verrons plus tard à propos du deuil, la crémation se joue de l'ordre du temps. Elle défie l'ordre de la nature en s'érigeant en maître de la mort. Pourquoi est-il si difficile d'accepter de mourir, de devoir être mort un jour, de se laisser suivre le cours des choses et de s'en remettre à nos survivants en qui nous avons suffisamment confiance pour qu'ils s'occupent correctement de nous et au mieux de leurs sentiments ?

Il est vrai aussi que la crémation est parfois, et ce n'est pas si rare, le dernier malentendu entre les générations. La personne âgée n'a pas assez confiance dans l'affection de ses descendants ou, dit-elle, elle a peur de les gêner, de leur créer de l'embarras, de leur faire du souci, ce qui, à mon sens, revient à peu près au même et me paraît être l'indice de sentiments de culpabilité, même et surtout non reconnus, à leur égard. Alors la crémation devient une fuite et une autopunition. Nous avons rencontré des familles en deuil qui souffrent que leurs vieux parents aient pris des dispositions funéraires à leur insu, crémations pour coûter moins cher et passer plus vite inaperçus, comme s'ils étaient persuadés que les enfants ne sauraient pas ou ne voudraient pas entretenir leur souvenir. Certaines familles en deuil ressentent cruellement ce désaveu et ce reproche tacite !

3. Quelles sont les incidences de la crémation sur le deuil et le travail de deuil ?

Acceptation et renonciation restent les deux piliers du travail de deuil, les deux opérations fondamentales que nous devons péniblement mais activement effectuer à l'intérieur de nous-mêmes, et le résultat incertain et toujours inachevé de ce labeur incessant nous permet d'assumer, en nous aussi bien que chez les autres, les pertes, les limites et les manques. De ce fait et dans le même mouvement, ce labeur nous permet d'augmenter, en les approfondissant intérieurement, nos capacités créatrices jusqu'au moment ultime et serein de notre disparition où nous nous efforçons encore d'exprimer qui nous sommes et le sens que nous avons, avec une obstinée persévérance donnée à la transformation progressive des étendues de ténèbres en éclats de lumière, de nos fantômes en compagnons de route.

Le travail de deuil est la pierre philosophale qui nous permet de transformer le plomb en or, le mal en bien, les ténèbres en lumière, l'écrasement en liberté, la douleur en joie, la matière en énergie, l'énergie humaine en énergie

divine. Le deuil et son travail ont fait naître nos émotions, nos émotions ont créé la pensée ; de la pensée a germé l'essence de la divinité jusqu'à la transfiguration de l'apothéose !

La première grande difficulté que la crémation impose au deuil, au travail de deuil, se situe d'emblée dans la gestion du temps. Le deuil a besoin de temps, de beaucoup de temps, il a besoin de prendre son temps car son rythme est propre à chaque deuil ; chaque deuil est particulier comme était unique la relation antérieure qu'il vient bouleverser, changer.

La crémation est sans doute aussi l'aboutissement de la hâte générale actuelle qui, en retour, en promeut l'engouement : faire vite dans la mort comme dans la vie moderne « pas de temps à perdre » ! Mais certains la désirent vraisemblablement comme démarche ultime dans la voie de l'acceptation, du renoncement, de la dépossession, du dépouillement, de la spiritualisation (comme si le corps en avait toujours été un obstacle dont il faudrait se venger en le détruisant).

C'est encore Robert Hertz, dans le même célèbre article, qui considère que le temps qui s'écoule entre la mort et la cérémonie finale des funérailles (« la pratique des doubles funérailles a été très répandue et l'est encore dans nombre de sociétés traditionnelles », M. Hanus, 1994) correspond à la fois au temps nécessaire pour que le cadavre passe à l'état de squelette, que l'âme ou l'esprit du défunt atteigne le pays des ancêtres et des dieux ; c'est aussi le temps nécessaire au deuil des survivants.

La crémation rend en général le deuil plus difficile et plus douloureux en premier lieu du fait qu'il abrège le temps qui lui est indispensable, en second lieu parce qu'il fait violence au corps qui est à l'évidence une partie de la personne défunte dont on se trouve ainsi séparé brusquement, trop rapidement, en troisième lieu parce qu'elle privatise la mort et le souvenir. Si le corps du défunt n'appartient à personne d'autre qu'à la communauté, l'urne contenant les pauvres restes, les cendres, deviennent la propriété de la famille qui, en France, comme nous l'avons dit, a une quasi complète liberté de disposition. Les cime-

tières sont des lieux publics qui attestent ostensiblement le souvenir de nos prédécesseurs, l'urne par contre, si elle ne rejoint pas la sépulture ou le colombarium, est domestique. Ainsi s'efface du champ social, de la vie collective, les traces des anciens.

La crémation est encore plus douloureuse pour l'endeuillé lorsqu'elle a été suivie de la dispersion des cendres. Le travail de deuil, dans ses différents mouvements intérieurs, comprend un processus d'acceptation progressive qui est toujours plus difficile en l'absence de traces concrètes. Le souvenir a besoin de s'appuyer sur des traces visibles et il a besoin d'être communié, même si par ailleurs il est incommunicable dans son intimité.

Ne plus laisser de place aux parents morts, aux anciens disparus, aux ancêtres, c'est faire disparaître peu à peu le souvenir de nos origines. Voilà vers où nous conduit la mise à l'écart sociale de la mort et du deuil : l'indifférence, l'oubli ou même le rejet de *nos origines* qui sont les fondements de notre être. Je crois qu'une civilisation dans laquelle on arriverait à penser majoritairement que les restes de nos morts sont une nuisance écologique serait vraiment une société déshumanisée !

4. Comment humaniser au mieux, comment ritualiser la crémation ?

La crémation souffre le plus souvent d'un grand vide rituel du fait qu'elle n'est pas encore entrée dans nos traditions, et le deuil souffre toujours de cette absence. Tous les intervenants auprès des familles endeuillées en ont pris d'autant plus conscience que sa fréquence a augmenté. À l'initiative des professionnels funéraires PFG, un groupe de travail interdisciplinaire a été constitué, en 1992, pour réfléchir et travailler à cette question importante. Il comprenait outre des professionnels des entreprises funéraires, des religieux, un crématisseur, une sociologue chercheuse en sciences sociales et la Société de thanatologie. On peut regretter que le CNOF (Commission nationale des opéra-

tions funéraires) n'ait pas conduit la même réflexion pour arriver à proposer des modifications réglementaires au ministre de l'Intérieur. Le résultat de notre travail a été la mise en place d'un cérémonial, sans valeur officielle mais utile pour accompagner les familles, en particulier dans les cas où il n'a pas eu de funérailles religieuses.

L'humanisation indispensable de la crémation chez nous implique des progrès continus dans les cinq directions suivantes :

a. Le développement de la ritualisation au moment de la cérémonie des adieux à l'intérieur même du crématorium en s'efforçant d'intégrer le mieux possible la personnalisation familiale des rituels avec une généralisation suffisante des rites.

b. L'éloignement des familles du lieu et du temps techniques au profit d'une rencontre conviviale entre les participants dans une autre salle prévue à cet effet et en s'efforçant de réhabiliter le repas de funérailles.

c. La mise en place d'un délai suffisant pour la remise de l'urne et des cendres pour permettre à la famille d'anticiper le devenir qu'elle souhaite leur accorder.

d. L'encouragement, en attendant une réglementation éventuelle mais souhaitée, au dépôt de l'urne dans un lieu de mémoire collectif : cimetière, colombarium, site cinéraire ou cimetière d'urnes.

e. Enfin avant la mort, encourager, en particulier grâce aux contacts occasionnés par la prévoyance funéraire, les échanges familiaux pour la mise en commun entre générations des décisions concernant les pratiques funéraires et les dispositions testamentaires.



Qui peut s'arroger le droit de faire disparaître une partie essentielle d'un être humain, son corps, de le détruire, de le brûler, de l'effacer ? Qui peut oser se permettre d'alourdir ainsi la douleur des survivants, même si elle

peut paraître provisoirement anesthésiée en rendant leur travail de deuil plus difficile ?

Peut-on se permettre de renforcer le déni social de la mort en réduisant les morts en cendres ?

Le mouvement d'accroissement de la fréquence des crémations en France - on prévoit 20 % en l'an 2000 et 33 % en 2015 - est-il inéluctable ? Il est plus que vraisemblable que toutes les mesures d'humanisation, de ritualisation ne vont pas œuvrer en ce sens. Par contre, l'accompagnement des mourants et de leur famille, le renouveau de la mort et du deuil dans le tissu social en particulier par des campagnes d'information et le développement d'un profond changement dans l'éducation des enfants au sujet de la mort et surtout enfin le renforcement progressif des valeurs morales et spirituelles de respect des anciens, vivants et morts, de solidarité avec tous, celles et ceux qui sont en difficulté - et c'est bien le cas des personnes en deuil -, de participation communautaire au bien commun, vont permettre d'éviter aussi bien la promotion exclusive du corporel que sa sous-estimation, en partie réactionnelle. Le corps aura sa place et sa valeur, ni trop, ni trop peu, dans notre existence et notre signification humaines partagées².

Docteur Michel HANUS,
Président de la Société de thanatologie
et de l'association « Vivre son deuil³ ».

2. Sur toutes ces questions, on pourra lire avec profit :

P. BELHASSEN, *La Crémation, le Cadavre et la Loi*, Paris, Éd. LGDJ, 1997 ; P. CORNILLLOT et M. HANUS, *Parlons de la mort et du deuil*, Paris, Éd. Frison-Roche, 1997 ; C. FAURE, *Vivre le deuil au jour le jour*, Paris, Albin Michel, 1995 ; M. HANUS, *Les Deuils dans la vie. Deuils et séparation chez l'enfant et chez l'adulte*, Paris, Éd. Maloine, 1994 ; M. HANUS et B.M. SOURKES, *Les Enfants en deuil*, Paris, Éd. Frison-Roche, 1997.

3. Écoute téléphonique des personnes en deuil : 01 42 38 08 08.